



ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET
Alexandre Favini
St-Germain 33 b
1030 Bussigny
Tél. 079 539 00 29
mailto :a.favini@bluewin.ch

Bussigny, le 8 mai 2016

RAPPORT PRESIDENT CDP 2015-2016

Chers membres de l'AVB,

Une seconde saison comme Président de la CDP s'achève et il me faut vous dire que la nouvelle directive en matière de Game Disqualification fait son chemin.

En effet, comme je le mentionnais dans mon rapport de la saison passée, ces deux fautes techniques amenant à l'exclusion du match en cours, ont réduit considérablement le nombre de procédure disciplinaire. Ce qui est une bonne chose en soit. Mais est-ce réellement la réalité du terrain ? La statistique du nombre de double technique distribuée tout au long de la saison, provoquant une GF amènerait un éclairage certainement intéressant.

Pour la saison 2015-16, le comité CDP a donc dû se déterminer sur sept cas disciplinaires. Aucun protêt n'ayant été déposé. Sur ces sept cas, quatre concernaient des joueuses et joueurs, deux rapports concernaient des entraîneurs et un dernier cas concernait un officiel. Les sanctions sont allées du simple match de suspension, à un maximum de 2 matchs avec amende. Autant dire des dérapages sommes toutes assez léger sur l'ensemble de la saison. Mais un dernier cas en cours de traitement pourrait probablement venir modifier cette donne.

En dehors de ses activités de détermination de sanction, le comité a pu réviser et mettre à jour le règlement de la CDP qui datait de 2010. Cette actualisation, qui s'avérait nécessaire, se devait d'intégrer les décisions prise lors des AG précédentes et voulait s'harmoniser avec les règlements CDP des autres associations régionales de suisse-romande, ainsi que celui de la COBB .

Toutes les modifications apportées ont été mises en exergue pour en faciliter l'identification. Certains articles ont été modifiés, d'autres reformulés ou encore certains ajoutés. Nous vous invitons à découvrir ce nouveau règlement dans une des pièces du courrier ci-joint et le valider lors de l'AG du mois de juin.

Je souhaite adresser mes sincères remerciements à mes collègues de la CDP pour leur travail, leur aide et les échanges que nous avons pu avoir toute au long de cette saison.

Je remercie tout le comité de l'AVB ainsi que tous les membres et bénévoles de notre Association.

Très bonne fin de saison et bonnes vacances à tous.

**Commission de Discipline et Protêt
Le Président**

Alexandre Favini